



# MARCHE DE NOEL

05/12/2021

SALLE POLYVALENTE DE TREVENANS

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

---

**Je soussigné(e) :**

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Téléphone ..... Mail .....

Titulaire de la pièce d'identité n° .....

Délivrée le ..... Par .....

Description précise des produit vendus :

.....  
.....  
.....

**Déclare sur l'honneur :**

- ne pas être commerçant
- ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile  
(Article L 310-2 du Code de commerce, Article 441-1 du Code pénal)

**Désire réserver :**     1 table (1,1 m) au prix de 5 €  
                                   2 tables (2,2 m ) au prix de 10 €  
                                   3 tables (3,3 m ) au prix de 15 €

**Reconnais avoir pris connaissance des conditions d'organisation et du règlement ci-joint, et m'engage à les respecter**

Fait à ..... le .....

*Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)*

**L'inscription ne sera prise en compte qu'accompagnée impérativement des pièces obligatoires ci-dessous (en respect de la législation en vigueur) :**

- Bulletin d'inscription, attestation sur l'honneur et règlement dûment remplis et signés
- Règlement en espèces ou par chèque à l'ordre du Trésor Public
- Copie recto/verso de la carte d'identité ou passeport

**A renvoyer sous format papier à :**

**Viviane STEVENOT HENISSE - 35 route de Vourvenans - 90400 TREVENANS ou  
Mairie de Trévenans – 3 Rue du Canal - 90400 TREVENANS**



# MARCHE DE NOEL

05/12/2021

SALLE POLYVALENTE DE TREVENANS

**REGLEMENT**

---

**Article 1 :** Ce marché est réservé exclusivement aux artisans/créateurs amateurs.

**Article 2 :** Les informations suivantes : Nom, Prénom, Adresse et Numéro de la pièce d'identité sont inscrits dans un registre tenu à la disposition des services de contrôle pendant la durée de la manifestation.

**Article 3 :** La préinscription est validée lors de la réception du bulletin de préinscription accompagné de la photocopie de la pièce d'identité et du règlement. Un mail de confirmation validera votre inscription. Les organisateurs se réservent le droit de refuser des exposants ou d'annuler la manifestation.

**Article 4 :** Les emplacements sont définis nominativement par les organisateurs selon les règles de sécurité et ne peuvent être modifiés par les exposants.

**Article 5 :** Les droits d'inscription sont fixés à 5 € pour une table de 1,10 mètre, il est possible de prendre jusqu'à 3 tables par exposant. Chaises et électricité sont mises à disposition. Les rallonges et triplètes ne sont pas fournies. Possibilité d'avoir une grille par exposant sur demande.

**Article 6 :** La manifestation se tiendra à la salle polyvalente de Trévenans (rue du Canal, derrière la mairie). Les horaires d'ouverture aux visiteurs sont de 10h à 18h. L'installation des stands se fera avant l'ouverture soit de 8h à 10h. Les départs ne pourront se faire en milieu de journée.

**Article 7 :** Les objets exposés sont sous l'unique responsabilité de leurs propriétaires. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus responsables des litiges, tels que pertes, casses, vols, pannes ou autres détériorations. Les exposants sont tenus de laisser leur emplacement propre au moment de leur départ.

**Article 8 :** Une buvette sera à la disposition des exposants et du public visiteur.

**Article 9 :** Le stand doit être impérativement tenu par une personne majeure tout au long de la journée.

**Article 10 :** Cette manifestation sera soumise au pass sanitaire selon la réglementation en vigueur.

**Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :**

Viviane STEVENOT HENISSE au 06 99 34 64 38 après 17h

ou par mail : [viviane.henisse@gmail.com](mailto:viviane.henisse@gmail.com)

ou la mairie au 03 84 29 42 97